

## 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

Identité du produit	Halt GX
Autres noms	Halt GX

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation Prévue	Produit chimique de co-injection qui arrêtera la production de gaz. Pour usage professionnel seulement.
Méthode d'application	Voir la fiche technique

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Nom de la société	The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd. 1265 Fewster Drive Mississauga ON L4W 1A2
-------------------	--

### Secours

CHEMTREC (ÉTATS-UNIS)	(800) 424-9300
Téléphone No	(888)226-8832 (CANUTEC)
Service clientèle: The Dodge Chemical Company (Canada) Ltd.	(800) 263-0862, (905) 625-0311

## 2. Identification des dangers du produit

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Flam. Liq. 3;H226	Liquide et vapeurs inflammables.
Acute Tox. 4;H302	Nocif en cas d'ingestion.
Acute Tox. 2;H330	Mortel par inhalation.
peau Corr. 1B;H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
yeux Dam. 1;H318	Provoque des lésions oculaires graves.
peau Sens. 1;H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
Resp. Sens. 1;H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
STOT SE 3;H335	Peut irriter les voies respiratoires. Organes cibles spécifiques: (Not Available)
Aquatic Chronic 2;H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### 2.2. Éléments d'étiquetage



### Danger

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H330 Mortel par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### [Prévention]:

P210 Tenir à l'écart de la chaleur / des étincelles / des flammes nues / des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.

P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P240 Mise à la terre / liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

P242 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.

P243 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.

P261 Éviter de respirer les poussières / fumées / gaz / brouillards / vapeurs / aérosols.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P273 Éviter le rejet dans l'environnement.

P280 Porter des gants de protection / une protection des yeux / une protection du visage.

P284 Porter un équipement de protection respiratoire.

#### [Réponse]:

P301+312 EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

P302+352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau / se doucher.

P304+312 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Consulter un médecin.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P330 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche.

P331 NE PAS faire vomir.

P333+313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

P342+311 En cas de symptômes respiratoires: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P391 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

### [Stockage]:

P403+233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.

P405 Garder sous clef.

### [Disposition]:

P501 Éliminer les contenus / le conteneur conformément aux réglementations locales / nationales.

## 3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un risque au sens du Règlement sur les produits contrôlés.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques
<b>1,5-Pentanedial</b> Numéro CAS: 0000111-30-8 Synonymes : 1,5-Pentanedial, Aldehyd glutarowy, Glutaraldehyde, Pentanedial, Glutaral	10 - 30	Acute Tox. 2;H330 Acute Tox. 3;H301 STOT SE 3;H335 peau Corr. 1B;H314 Resp. Sens. 1;H334 peau Sens. 1A;H317 Aquatic Acute 1;H400 Aquatic Chronic 1;H410	[1][2]
<b>Isopropyl Alcohol</b> Numéro CAS: 0000067-63-0 Synonymes : ISOPROPANOL, Isopropyl Alcohol, ISOPROPYL ALCOHOL (manufacture-strong acid process, Propan-2-ol, Solvent C-3	7 - 13	Flam. Liq. 2;H225 yeux Irrit. 2;H319 STOT SE 3;H336	[1][2]
<b>Sodium citrate</b> Numéro CAS: 0000068-04-2 Synonymes : Sodium citrate	3 - 7	Non Classé	[1]

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

[1] Substance classifiée dangereuse pour la santé ou l'environnement

[2] Substance présentant une limite d'exposition sur le lieu de travail

[3] Substance PBT ou vPvB

\* L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

## 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Généralités

En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

#### Inhalation

Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

<b>Yeux</b>	Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.
<b>Peau</b>	Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.
<b>Ingestion</b>	Si la personne est consciente, lui faire boire de l'eau. Contacter immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

**Résumé** Les voies d'entrée possibles sont la voie cutanée, la voie orale et l'inhalation. Peut provoquer des réactions allergiques respiratoires et cutanées. Une exposition chronique peut causer une dermatite, largement fondée sur des preuves humaines. Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans les préparations au-delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

<b>Inhalation</b>	Mortel par inhalation. Peut irriter les voies respiratoires. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
<b>Yeux</b>	Provoque des lésions oculaires graves.
<b>Peau</b>	Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
<b>Ingestion</b>	Nocif en cas d'ingestion.

## 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1. Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO<sup>2</sup>, poudres, eau pulvérisée.

A ne pas utiliser: jet d'eau.

### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux: Oxydes de carbone et de nitrogène.

### 5.3. Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome pour se protéger contre les produits de décomposition.

## 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre le long de la surface vers une source d'inflammation et provoquer un retour de flamme.

Répandre un absorbant inerte sur le déversement et placer dans un récipient adapté et correctement étiqueté aux fins de récupération ou d'élimination.

Rincer la zone avec de grandes quantités d'eau.

## 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau. Éviter le contact visuel. Observez les bonnes pratiques d'hygiène industrielle. Assurer une ventilation adéquate. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Éviter la contamination de l'environnement.

### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles: Agents oxydants, acides et alcalis forts

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas de données disponibles

## 8. Contrôle de l'exposition - protection individuelle

### 8.1. Paramètres de contrôle

#### Exposition

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-63-0	2-Propanol	OSHA	TWA 400 ppm (980 mg/m <sup>3</sup> ) STEL 500 ppm
		ACGIH	TWA: 200 ppm STEL: 400 ppm
		NIOSH	TWA 400 ppm (980 mg/m <sup>3</sup> ) ST 500 ppm (1225 mg/m <sup>3</sup> )
0000068-04-2	Sodium citrate	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie

0000111-30-8	Aldehyd glutarowy	OSHA	Aucune limite établie
		ACGIH	Ceiling: 0.05 ppm
		NIOSH	C 0.2 ppm (0.8 mg/m3)

### 8.2. Contrôles de l'exposition

#### Respiratoire

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

#### Yeux

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

#### Peau

Utiliser des protections oculaires conçues contre les projections de liquides.

Porter des vêtements qui doivent couvrir le corps, les bras et les jambes. Les crèmes protectrices peuvent être utilisées pour les parties exposées de la peau; elles ne devraient toutefois pas être appliquées après contact avec le produit. Des crèmes à base de gelée de pétrole, comme la vaseline, ne doivent pas être utilisées. Après contact avec le produit toutes les parties du corps souillées devront être lavées. Porter gants en PVC ou en caoutchouc.

#### Contrôles d'ingénierie

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

#### Autres pratiques de travail

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
Odeur	Non fourni
Seuil olfactif	Non déterminé
pH	7.4 - 7.6
Point de fusion / point de congélation (°C)	Non mesuré
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	179 - 183F (82 - 84C)
Point d'éclair	88 - 92F (31-33C)
Vitesse d'évaporation (Ether = 1)	< 1 (n-Butyl acetate = 1)
Inflammabilité (solide, gaz)	n'est pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	<b>Limite inférieure d'explosion:</b> Solution aqueuse <b>Limite supérieure d'explosivité:</b> Solution aqueuse
Tension de vapeur (Pa)	Non mesuré

Densité de vapeur	> 1 (Air = 1)
Densité	1.045 - 1.055
Solubilité dans l'eau	Non mesuré
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Non mesuré
Température d'auto-inflammation (°C)	Non mesuré
Température de dégradation (°C)	Non mesuré
Viscosité (cSt)	Non mesuré
% COV	85%

### 9.2. Autres informations

Aucune autre information pertinente.

## 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

### 10.2. Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de données disponibles

### 10.4. Conditions à éviter

Éviter toute exposition prolongée à la chaleur et/ou à la lumière.

### 10.5. Matières incompatibles

Agents oxydants, acides et alcalis forts

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone et de nitrogène.

## 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans les préparations au-delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

Ingrédient	Oral DL50, mg/kg	DL50 de la peau, mg/kg	Inhalation vapeur CL50, mg/L/4hr	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg/L/4hr	Inhalation gaz CL50, ppm
Aldehyd glutarowy - (111-30-8)	246.00, Rat - Catégorie: 3	>2,000.00, Lapin - Catégorie: 5	pas de données disponibles	0.48, Rat - Catégorie: 2	pas de données disponibles
2-Propanol - (67-63-0)	5,840.00, Rat - Catégorie: NA	12,800.00, Lapin - Catégorie: NA	72.60, Rat - Catégorie: NA	pas de données disponibles	pas de données disponibles
Sodium citrate - (68-04-2)	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles	pas de données disponibles

### Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingrédient	Source	Valeur
0000067-63-0	2-Propanol	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Oui; Groupe 4: Non;
0000068-04-2	Sodium citrate	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
0000111-30-8	Aldehyd glutarowy	OSHA	Cancérogène réglementé: Non
		NTP	Connu: Non; Présumé: Non
		CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité aiguë - orale	4	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité aiguë - cutanée	---	Non applicable
Toxicité aiguë - inhalation	2	Mortel par inhalation.
Corrosion cutanée/irritation cutanée	1B	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire	1	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
Sensibilisation cutanée	1	Peut provoquer une allergie cutanée.
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	3	Peut irriter les voies respiratoires.



Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Les voies d'entrée possibles sont la voie cutanée, la voie orale et l'inhalation. Peut provoquer des réactions allergiques respiratoires et cutanées. Une exposition chronique peut causer une dermatite, largement fondée sur des preuves humaines.

## 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Aldehyd glutarowy - (111-30-8)	10.00, Oncorhynchus mykiss	29.73, Daphnia magna	1.20 (72 hr), Desmodesmus subspicatus
2-Propanol - (67-63-0)	10,000.00, Pimephales promelas	Non disponible	Non disponible
Sodium citrate - (68-04-2)	Non disponible	Non disponible	Non disponible

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Non mesuré

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas de données disponibles

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

### 12.6. Autres effets néfastes

Pas de données disponibles

## 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

## 14. Informations relatives au transport

	TMD (transport terrestre national)	IMO / IMDG (transport maritime)	ICAO/IATA
<b>14.1. Numéro ONU</b>	UN1993	UN1993	UN1993
<b>14.2. Nom d'expédition des Nations unies</b>	UN1993, Flammable liquids, n.o.s., (Ethanol), 3, III	Flammable liquids, n.o.s., (Ethanol)	Flammable liquids, n.o.s., (Ethanol)
<b>14.3. Classe(s) de danger pour le transport</b>	<b>Classe de danger TMD: 3</b>	<b>IMDG: 3</b> <b>Sous-classe: Non applicable</b>	<b>Classe d'aérien: 3</b>
<b>14.4. Groupe d'emballage</b>	III	III	III
<b>14.5. Dangers pour l'environnement</b>			
<b>IMDG</b>	Polluant marin: Oui; ( 1,5-Pentanedial )		
<b>14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur</b>	Pas d'autres informations		

## 15. Informations réglementaires

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits contrôlés et la FDS contient tous les renseignements exigés par ces règlements.

**Classification SIMDUT** B2 D1A E

### Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

2-HYDROXY 1, 2, 3 PROPANE TRICARBOXYLIC ACID  
2-Hydroxyethyl cellulose  
1,5-Pentanedial  
2-Propanol  
Nonylphenol polyethylene glycol ether  
Potassium chloride  
Sodium citrate

### Liste extérieure des substances (LES):

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

## 16. Autres informations

**Date de révision de la  
fiche signalétique** 10/03/2018

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :  
H225 Liquide et vapeurs très inflammables.



H301 Toxique en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H330 Mortel par inhalation.

H331 Toxique par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H336 L'inhalation des vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

H400 Très toxique pour les organismes aquatiques.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Cette fiche toxicologique a été préparée en utilisant les informations fournies par / obtenu à partir de la Dodge Chemical Company Inc. Les informations contenues dans la fiche de données de sécurité sont offerts pour votre considération et d'orientation lors de l'exposition au produit. La Dodge Chemical Company, Inc. décline expressément toute garantie expresse ou implicite, et décline toute responsabilité pour l'exactitude ou l'exhaustivité des données contenues dans les présentes. Les données contenues dans cette fiche ne sont pas applicables à utiliser avec tout autre produit ou dans tout autre processus quant à l'exactitude et / ou l'exhaustivité de telles informations. Cette fiche de données de sécurité ne peut être changée ou modifiée en aucune façon à l'insu exprimée et la permission de The Dodge Chemical Company, Inc.

Fin de la FISPQ